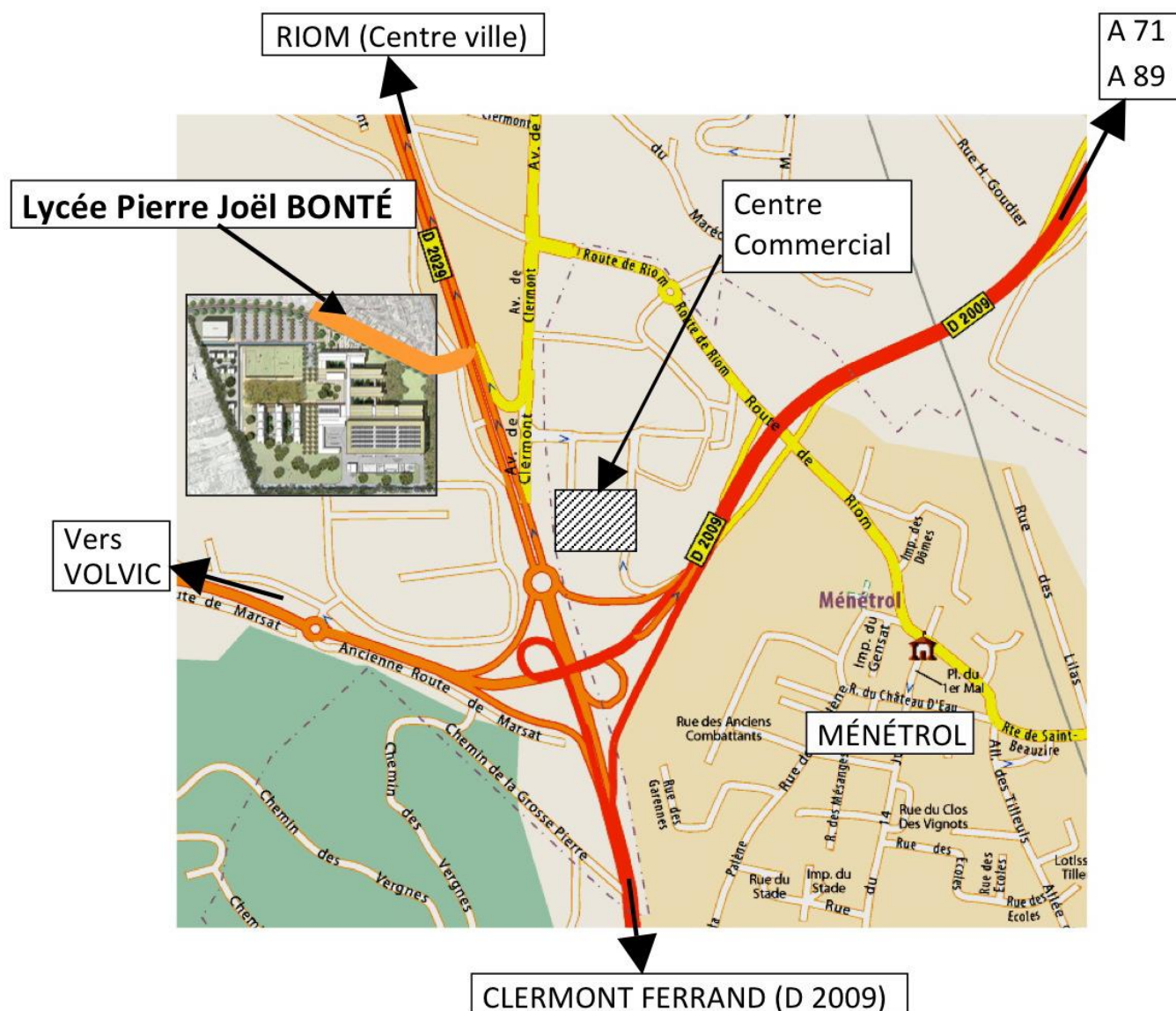


Situation et accès



LYCÉE Pierre-Joël BONTÉ

2 avenue Averroès

63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04 73 671 671

Site : <https://pierre-joel-bonte-riom.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Email : 0631985R@ac-clermont.fr

Section
européenne
ANGLAIS

Section
sportive
ESCALADE

Formation en
alternance

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (Bac Pro TMA)

Présentation générale

Le Technicien Menuisier Agenceur intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces (bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion).

Conditions d'admission

- Cette formation d'une durée de 3 ans est accessible aux élèves de 3^{ème} de collège, de 3^{ème} Prépa Métiers de 3^{ème} SEGPA ou CAP de la filière bois ou bâtiment.
- Changement de statut possible pendant le cycle formation (scolaire → apprenti).

Poursuites d'études

Après le Bac Pro, plusieurs possibilités s'offrent au jeune diplômé :

Brevet de Technicien Supérieurs (BTS) :

- Systèmes Constructifs Bois et Habitat →
- Productique Bois et Ameublement
- Agencement de l'Environnement Architectural
- Technico-commercial Bois
- Charpente - Couverture

Proposé au **Lycée Pierre-Joël Bonté**

Débouchés

Ouvriers qualifiés intervenant en atelier et sur chantier:

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Technicien de service
- Métreur, dessinateur

Contenu de la formation



Des savoirs technologiques :

- L'entreprise et son environnement
- La communication technique
- Le confort de l'habitat
- La mécanique et la résistance des matériaux
- Les ouvrages
- Les matériaux, les produits et les composants
- Les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier
- La santé et la sécurité au travail
- L'organisation et la gestion de fabrication et de chantier

De la préparation et des réalisations :

Dans le cadre de la préparation, l'élève apprend à :

- Réceptionner l'existant
- Relever des dimensions
- Définir le produit ou l'ouvrage et sa mise en œuvre
- Planifier la réalisation de l'ouvrage
- Organiser et préparer la fabrication

Dans le cadre de la réalisation, il apprend la conduite :

- De travaux d'atelier :
 - Traçage et usinage des composants bois et dérivés
 - Conduite des machines outils traditionnelles et à commande numérique
 - Montage des éléments
 - Finition et traitement
- De travaux sur chantier :
 - Distribution des ouvrages
 - Mise en œuvre des revêtements et parements
 - Mise en œuvre d'escalier, ouvrages et menuiseries extérieures
 - Finitions des chantiers



Formation en entreprise

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) d'une durée totale de 22 semaines, réparties en stage de 6 à 8 semaines chacun, sont réalisées au cours des 3 années de formation.

Elles donnent lieu à une épreuve d'évaluation de mise en œuvre, à la rédaction d'un rapport d'activités et à une soutenance orale qui font partie intégrante des épreuves d'examen.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h	
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	
	de 140 h	de 210 h	280 h	de 630 h à 770 h
	à 210 h	à 280 h		
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h	
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	966 h
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

* y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction du test de positionnement

** en terminale : a) insertion professionnelle (recherche, CV, préparation entretien, etc.) ; b) poursuite d'études (renforcement méthodologique, etc.)